

## Compte rendu intersyndical de la session d'automne 2003 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

3 au 6 novembre 2003

Rédigé par : P. Bondon (SNCS-FSU), C. Jard (SGEN-CFDT), B. Oriola (SGEN-CFDT), H. Prade (SNCS-FSU), I. Queinnec (SNCS-FSU), M. Roussaly (SNIRS-CGC), C. Schwind (SGEN-CFDT), F. Sèdes (SNESup), M. Weinfeld (SNCS-FSU).

Le présent rapport est un résumé des débats qui ont eu lieu lors de la session d'automne de la section 07 du comité national. Ce document n'ayant aucune valeur officielle, ses rédacteurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreurs ou d'omissions. Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus.

Voici la liste des membres qui composent la section (les absents étaient excusés) :

Pascal Bondon (secrétaire), CR, L2S, Gif-sur-Yvette,  
Jean-Marc Chassery, DR, LIS, Grenoble,  
Yves Chiaramella (membre du bureau), PU, IMAG, Grenoble, (absent),  
Maxime Crochemore, PU, IGM, Marne-la-Vallée,  
Cécile Durieu, MC, SATIE, Cachan,  
Christophe Fonte, IR, CRAN, Vandoeuvre,  
Paul Gastin, PU, LIAFA, Paris,  
Sylviane Gentil, PU, LAG, St Martin d'Hères,  
Michel Habib, PU, LIRMM, Montpellier,  
Claude Jard (membre du bureau), DR, IRISA, Rennes,  
Rogelio Lozano, DR, HEUDIASYC, Compiègne,  
Henri Maître (membre du bureau), PU, LTCI, Paris,  
Bernard Oriola, IE, IRIT, Toulouse,  
Henri Prade, DR, IRIT, Toulouse,  
Isabelle Queinnec, CR, LAAS, Toulouse,  
Michel Roussaly, IR, DSI, Meudon,  
Robert Saglio, ING, Technicatome, Gif-sur-Yvette,  
Camilla Schwind, CR, MAP, Marseille,  
Florence Sèdes, PU, IRIT, Toulouse,  
Jean-Bernard Stefani, ING, INRIA Rhône-Alpes, Montbonnot,  
Michel Weinfeld (président), DR, LIX, Palaiseau.

Ali Charara, MC, HEUDIASYC, Compiègne, a démissionné de ses fonctions de membre du comité national après le concours 2003, suite à sa nomination comme chargé de mission auprès du département STIC du CNRS.

Des membres du département STIC du CNRS ainsi que des représentants du département STIC de la MSTP (Mission Scientifique Technique et Pédagogique) du ministère de la recherche et des nouvelles technologies ont assisté à temps partiel aux travaux de la section :

Francis Jutand, directeur scientifique,  
Catherine Garbay, Luis Fariñas del Cerro, directeurs scientifiques adjoints,  
Ali Charara, Serge Fdida, chargés de mission,

Vincent Benavent, responsable des ressources humaines chercheurs,  
Brigitte Rozoy et Véronique Donzeau-Gouge, chargées de mission auprès du département STIC de la MSTP.

Suite à l'inversion du calendrier, voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- Propositions en vue des changements de grade de chercheurs.
- Examen et classement des demandes d'accueil en détachement et en délégation dans les corps de chercheurs ainsi que les renouvellements (hors demandes des enseignants du second degré).
- Étude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes de changements d'affectation ou de détachements, ou des reconstitutions de carrière.
- Étude de cas particuliers d'unités tels que des demandes de changements de directeurs.
- Avis sur la titularisation des chargés de recherche stagiaires.
- Affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que la désignation de leur directeur de recherche.
- Proposition pour l'attribution des médailles de bronze et d'argent.
- Examen des demandes de subventions pour des colloques, revues, ou écoles thématiques.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

## **1 Ouverture de la session**

La section accueille Cécile Durieu qui participe pour la première fois aux travaux de la section. Membre du SATIE de Cachan, Cécile Durieu a été élue à la majorité des votants de la section 07 le 24 septembre 2003, lors d'une télé-réunion, en qualité de représentante du collège B2 en remplacement d'Ali Charara. Les candidats étaient Alain Ferrarini (LSIS, Marseille) et Cécile Durieu.

## **2 Exposé de politique générale de Francis Jutand**

Le directeur scientifique du département fait part à la section d'un certain nombre de points concernant la politique du département STIC et les perspectives de recrutement en 2004.

**A) Politique du département STIC** Les cinq grandes orientations du département STIC sont :

1. réseaux de communication & systèmes de traitement, d'accès et de gestion d'informations ;
2. systèmes complexes à dominante informationnelle : architecture, conception et fonctionnement ;
3. nanotechnologies pour le traitement de l'information, microsystèmes et intégration ;
4. société de l'information de la communication et de la connaissance : contenus, interfaces et usages ;
5. réalité virtuelle, robotique, interaction et coopération.

À ces orientations, s'ajoutent quatre programmes transversaux :

1. STIC & vivant et santé ;
2. STIC & transport et énergie ;
3. STIC & environnement et spatial ;
4. STIC & défense.

Par ailleurs, le département souhaite mener une politique de développement de plates-formes technologiques, comme cela a été fait pour la micro-électronique. Des discussions sont en cours dans les domaines de la robotique et des télécommunications, par exemple.

Lors de la réunion des directeurs des laboratoires du département STIC du 11 décembre 2003, le lancement de « projets phares » sera annoncé et la politique européenne du département sera présentée. Vingt laboratoires du département STIC participent actuellement aux réseaux d'excellences européens, six de ces laboratoires coordonnent des réseaux.

À l'échelle française, l'objectif du département est d'établir des pôles STIC régionaux et de favoriser les interactions entre les laboratoires d'un même pôle.

Le département travaille à l'élaboration de critères d'évaluations des laboratoires. Ces critères prennent en compte les publications, la compétitivité (au travers des contrats du laboratoire), et l'indice de rayonnement (par le biais des chercheurs internationalement reconnus). La section 07 marque sa volonté de participer à l'élaboration de ces critères, en rappelant le danger des critères quantitatifs.

Au cours de la discussion, des membres de la section sont intervenus notamment sur les points suivants :

- En remplaçant le recrutement de chercheurs titulaires par des contrats à durée déterminée, le CNRS va à l'encontre des recommandations européennes qui préconisent le recrutement de 700 000 chercheurs et ingénieurs de haut niveau en Europe à l'horizon 2010. Par ailleurs, les chercheurs non recrutés sur des postes statutaires risquent fort de partir à l'étranger pour effectuer des post-doctorats plutôt que de candidater en France sur des contrats à durée déterminée.
- Le rapport DR/CR est très mauvais en section 07. La baisse annoncée pour cette année du nombre de passages CR1 → DR2 sur l'ensemble du CNRS va aggraver le phénomène.
- La baisse annoncée du nombre de recrutements d'ITA en 2004 met en péril la politique de développement de plates-formes technologiques du département.

La motion suivante a été adoptée par la section :

**Motion :** Le 25 septembre 2003, à l'occasion de la présentation du budget de la recherche 2004, Claudie Haigneré, ministre chargée de la Recherche et des Nouvelles Technologies a annoncé que « l'année 2004 sera "l'année de la recherche" et le budget 2004 est l'illustration concrète de notre volonté de donner, par la recherche, un nouvel élan à notre pays, à son économie, une nouvelle attractivité à notre territoire pour nos jeunes et pour l'ensemble des citoyens » .

Réunie lors de la session d'automne du 3 au 6 novembre 2003, la section 07 constate les baisses de crédits et les réductions de postes dans les EPST. Elle proteste contre l'orientation prise dans ce budget et elle affirme qu'une politique de recherche ambitieuse ne peut être menée dans ce contexte. Elle demande donc que l'état verse au CNRS les crédits de paiement dus depuis 2002, rétablisse tous les postes de titulaires supprimés depuis 2003, et s'engage sur des budgets du CNRS en croissance.

Elle regrette en outre la mise en place de contrats à durée déterminée qui s'effectue sans réflexion suffisante, ni sur le mode de recrutement, ni sur les moyens mis en oeuvre, ni surtout sur les conséquences sur l'emploi de ces jeunes. En effet, ces contrats à durée déterminée ne sauraient remplacer des postes de titulaires de la Fonction Publique, garants de la qualité de la recherche scientifique, d'autant que les perspectives de recrutement après ces contrats semblent hasardeuses. Une telle absence de vision à long terme est dangereuse.

**B) Perspectives de recrutement** Les perspectives de recrutement en 2004 sont les suivantes :

- 119 postes de chercheurs titulaires sont supprimés au CNRS et seront « remplacés » par des recrutements sur des contrats à durée déterminée. De même, 227 postes d'ITA titulaires sont supprimés.
- Sous réserve de la publication de l'arrêté officiel, la section 07 devrait recruter en 2004 :
  - 1 DR2 affiché sur les thématiques systèmes, architecture ou grilles,
  - 3 CR1,
  - 12 CR2.

La même politique de recrutement que l'an dernier sera appliquée à savoir un seul concours général dans chaque grade de CR avec des thèmes scientifiques prioritaires. Conformément à la politique de la section, un excellent candidat dont le programme de recherche ne rentre dans aucun des thèmes pourra parfaitement être recruté, comme cela a été le cas en 2003. À ces recrutements, devraient s'ajouter quelques CR2 recrutés sur des profils d'interface par d'autres sections pour des laboratoires dépendant de la section 07. Par ailleurs, la section 07 devrait disposer de 5 postes de « promotion » CR1 → DR2. Le tableau ci-dessous rappelle les nombres de postes dans la section 07 les années précédentes.

Concours	DR2 publiés	DR2 effectivement pourvus	CR1	CR2
2001	9 + 1 affiché	10 + 1 externe non affiché	5	47
2002	8	8 + 1 valorisation + 1 externe non affiché	4	31
2003	6	6 + 1 valorisation	1	8
2004	5 + 1 affiché		4	10

Les postes externes de DR2 non explicitement affichés au concours obtenus en 2001 et en 2002 correspondent à des suppléments d'attribution résultant des arbitrages du jury d'admission, et les chercheurs recrutés ont été choisis sur nos listes complémentaires. En 2004, on sait qu'il ne sera pas possible d'obtenir de poste supplémentaire de DR2 au titre de la valorisation, et sans doute non plus de poste non explicitement affiché au concours.

- Concours DR2 : le nombre de postes offerts à la promotion interne a diminué de plus de 30% sur l'ensemble du CNRS. Cela tient essentiellement à la réduction du nombre de postes imposée au CNRS en 2003, et à la transformation de vingt postes de DR2 en postes de DR1 afin de « faciliter » le passage DR2 → DR1.
- Au département STIC, 40 départs d'ITA sont programmés en 2004 dont 36 seront remplacés.

### 3 Promotion des chercheurs

La section 42 qui évaluait les dossiers et proposait des promotions au titre de la valorisation (quelle que soit la section de rattachement d'origine), a été supprimée depuis le renouvellement du comité national. Les sections sont donc à nouveau tenues de mettre bien en évidence cette composante de l'activité des chercheurs (pour autant que les intéressés le fassent eux-mêmes dans leurs dossiers).

#### 3.1 Promotions CR2 → CR1

Suite aux restrictions budgétaires, il n'est plus possible de promouvoir au grade de CR1 des CR2 très méritants n'ayant que trois années d'ancienneté.

Après avoir entendu les rapporteurs des dossiers des CR2 ayant quatre ans d'ancienneté, la section estime

que l'ensemble de ces candidats mérite d'être promu. En conséquence, tous ces dossiers sont classés premiers ex-æquo :

1. Florent Lamiroux (LAAS, UPR 8001), Francis Lazarus (IRCOM-SIC, UMR 6615), Jean-Christophe Novelli (IGM, UMR 8049), Nicolas Peltier (Leibniz, UMR 5522).

### **3.2 Promotions DR2 → DR1**

Il y a 63 promouvables et 35 candidats. Après présentation des candidatures et discussion, la section classe cinq noms :

1. Patrick Flandrin (Physique ENS Lyon, UMR 5672),
2. Hélène Kirchner (LORIA, UMR 7503),
3. Raja Chatila (LAAS, UPR 8001),
4. Didier Dubois (IRIT, UMR 5505),
5. Michèle Basseville (IRISA, UMR 6074).

La section a de nouveau noté cette année que la quasi totalité des candidatures était d'un très bon niveau, et que par conséquent, il pourrait y avoir bien plus de promotions à chaque session si le blocage du nombre de postes était levé (voir la motion ci-dessous). Cependant, la liste a été volontairement limitée afin de minimiser « l'effet de mémoire » pour les sessions ultérieures.

**Motion :** La section 07 du comité national après avoir examiné à la session d'automne 2003 les dossiers de candidatures aux promotions DR1 et DRCE, déplore le nombre insuffisant de possibilités de promotion, étant donné l'excellence de nombre de candidats, et alors même qu'une proportion importante de chercheurs promouvables ne sont pas candidats. Cette situation est particulièrement paradoxale à une époque où l'on prétend récompenser le mérite.

### **3.3 Promotions DR1 → DRCE1**

Il y a 15 promouvables et 8 candidats déclarés. Après avoir écouté les rapporteurs et avoir débattu, la section classe deux noms :

1. Bernard Courtois (TIMA, UMR 5159),
2. Jean-Michel Dion (LAG, UMR 5528).

### **3.4 Promotions DRCE1 → DRCE2**

Il y a 3 promouvables et 2 candidats déclarés. Après avoir écouté les rapporteurs et avoir débattu, la section classe les deux noms :

1. Jean-Claude Bermond (I3S, UMR 6070),
2. Jean-Claude Laprie (LAAS, UPR 8001).

## 4 Demandes et renouvellements d'accueils en détachement et délégation

Concernant l'évaluation des candidatures, la qualité des dossiers est bien évidemment prépondérante. Une demande, pour être pertinente, doit correspondre à un projet identifiable (et donc être argumentée), elle doit permettre de donner des ressources instantanées au niveau des laboratoires mais aussi apporter un progrès sur le plan de la carrière scientifique (passage d'une HDR par exemple). Les critères d'évaluation d'une demande de délégation et d'une demande de détachement étant les mêmes, il n'est pas tenu compte du type d'accueil demandé dans l'évaluation, et une liste unique est constituée. D'autre part, la section souhaiterait qu'un bilan soit fourni par les chercheurs en délégation ou en détachement au CNRS à l'issue de leur période d'accueil. Les demandes de renouvellement au delà de la deuxième année reçoivent un avis défavorable, sauf cas exceptionnel.

Suite à l'inversion du calendrier, les demandes et les renouvellements de délégations et détachements sont étudiées à l'automne, et l'accueil est attribué à partir de la rentrée de l'année suivante. Le dossier de renouvellement d'accueil doit donc être déposé avant même que l'accueil n'ait commencé ! Cette situation paradoxale devrait conduire dans le futur à accorder directement des accueils de deux années. Pour ce qui concerne cette année, il a été décidé que les renouvellements d'accueils obtenus pour la première fois en 2003 seront étudiés au printemps 2004. Il sera demandé aux candidats, par le département STIC, d'établir un rapport couvrant la période automne 2003/printemps 2004.

La section classe les premières demandes d'obtention ainsi que les deuxièmes demandes de renouvellement en quatre groupes selon les catégories suivantes :

**Groupe A :** avis très favorable ;

**Groupe B :** avis favorable ;

**Groupe C :** avis réservé ;

**Groupe D :** avis défavorable.

Groupe	Première demande	Deuxième renouvellement
A	A. Bonneau, Y. Chitour, M. Cord, B. Cremlieux, F. Dibos, D. Gardy, J.-F. Giovanelli, P. Lacomme, A. Lallouet, S. Laplante, F. Mamelet, A. Muscholl, A. Nazarenko, A. Rakotomamonjy, D. Sherman, L. Torres-Gérardin, R. Treinen, Y. Vaxes, C. Vignat.	
B	A. Akhavi, L. Berti-Equille, C. Briand, V. Charvillat, F. Chaussé, P. Chrétienne, J.-P. Comet, A. Cornuejols, G. Duchamp, V. Dugat, C. Dürr, J.-M. Pierson, F. Toumazet.	J. A. Bondy.
C	A. Guillin, R. Morin, M. Pouzet.	
D	J. Baratgin, N. Brisebarre, A. Desideri-Bracco, M. Dutour, F. Olive, N. Petrochilos, D. Phan, P. Saint-Pierre, N. Trotignon.	F. Anceaux, J.-P. Arcangeli, Y. Balasko, J. Durand Lose, N. Giambiasi, T. Noel, V. Vigneron.

## 5 Chercheurs

### 5.1 Cas particuliers

Plusieurs cas particuliers de chercheurs ont été examinés et seront revus au printemps 2004.

### 5.2 Changements d'affectation ou de section de rattachement

La section donne un avis favorable aux changements d'affectation suivants :

Nom	Ancienne unité	Nouvelle unité
P. Baptiste	HEUDIASYC, UMR 6599, Compiègne	LIX, FRE 2653, Palaiseau
P. Gaucher	IRMA (sec. 01), UMR 7501, Strasbourg	PPS, UMR 7126, Paris
S. Konieczny	IRIT, UMR 5505, Toulouse	CRIL, FRE 2499, Lens
M. Nikolova	LTCI, UMR 5141, Paris	CMLA, UMR 8536, Cachan

La section donne un avis favorable à la demande de prolongation d'affectation de N. Hermann au LIX, FRE 2653, Palaiseau, jusqu'au 31 mars 2004.

La section donne un avis favorable à la réintégration au CNRS à compter du 1er janvier 2004, à l'évaluation par la seule commission 41, et à la prolongation de mise en disponibilité jusqu'au 31 décembre 2003 de C. Thuriot-Bertin du LAAS, UPR 8001, Toulouse.

La section donne un avis favorable à la demande de rattachement à la section 30 de G. Perrière du laboratoire de biométrie et biologie évolutive, UMR 5558.

### 5.3 Détachements

Faute d'informations suffisantes, la section donne un avis défavorable aux demandes de prolongement de détachement de S. Rajopadhye de l'IRISA (UMR 6074), et de L. Quan de GRAVIR (UMR 5527).

### 5.4 Titularisation des chargés de recherche stagiaires

La section donne un avis favorable à la titularisation des chargés de recherche stagiaires suivants :

Nom	Sigle	Unité	Localisation	Directeur de Recherche
D. Alleysson	LPE	UMR 5105	Grenoble	C. Marendaz
C. Banderier	LIPN	UMR 7030	Villetaneuse	C. Lavault
C. Beyssade	Institut Jean-Nicod	UMR 8129	Paris	F. Corblin
B. Bigi	CLIPS	UMR 5524	Grenoble	J. Caelen
P. Bouyer	LSV	UMR 8643	Cachan	A. Petit
O. Brun	LAAS	UPR 8001	Toulouse	J.-M. Garcia
E. Brusseau	CREATIS	UMR 5515	Lyon	D. Vray
D. Catalano	LIENS	UMR 8548	Paris	J. Stern
B. Charlot	TIMA	UMR 5159	Grenoble	B. Courtois
C. Combet	IBCP	UMR 5086	Lyon	G. Deleage

E. Debreuve	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis	P. Bernhard
C. Fontaine	LIFL	UMR 8022	Lille	J.-M. Geib
R. Iosif	VERIMAG	UMR 5104	Grenoble	Y. Laknech
E. Jacquy	ATILF	UMR 7118	Nancy	J.-M. Pierrel
B. Katz	LIMSI	UPR 3251	Orsay	C. d'Alessandro
R. Klasing	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis	J.-C. Bermond
D. Larchey-Wendling	LORIA	UMR 7503	Nancy	D. Galmiche
B. Lass	IGD	UMR 5028	Lyon	C. Krattenthaler
M. Latapy	LIAFA	UMR 7089	Paris	P. Gastin
N. Lebihan	LIS	UMR 5083	Grenoble	J. Mars
M. Lhuillier	LASMEA	UMR 6602	Aubière	M. Dhome
D. Longin	IRIT	UMR 5505	Toulouse	A. Herzig
N. Marchand	LAG	UMR 5528	Grenoble	M. Alamir
J. Martin	LIAFA	UMR 7089	Paris	J. Mairesse
D. Monniaux	LIENS	UMR 5848	Paris	P. Cousot
J. Monnot	LAMSADE	UMR 7024	Paris	V. Paschos
J. Najim	LTCI	UMR 5141	Paris	E. Moulines
M. Nikolski	LABRI	UMR 5800	Bordeaux	S. Dulucq
N. Othman	LAGEP	UMR 5007	Villeurbanne	H. Hammouri
Y. Payan	TIMC	UMR 5525	Grenoble	J. Troccaz
C. Prieur	SATIE	UMR 8029	Cachan	H. Abou Kandil
S. Rosset	LIMSI	UPR 3251	Orsay	J.-L. Gauvain
G. Sassatelli	LIRMM	UMR 5506	Montpellier	M. Robert
E. Vassilieva	LIX	FRE 2653	Palaiseau	J.-M. Steyaert
S. Ystad	LMA	UPR 7051	Marseille	J. Kergomard

L. Bréhélin ayant pris ses fonctions le 1er mars 2003 au BPMP, UMR 5004 du département SDV, à Montpellier, sa titularisation sera étudiée au printemps 2004.

## 5.5 Reconstitution de carrière

La section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire d'ancienneté pour :

Nom	Sigle	Unité	Localisation
B. Bigi	CLIPS	UMR 5524	Grenoble
L. Bréhélin	BPMP	UMR 5004	Montpellier
D. Catalano	LIENS	UMR 8548	Paris
E. Debreuve	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis
G. Gravier	IRISA	UMR 6074	Rennes
R. Iosif	VERIMAG	UMR 5104	Grenoble
E. Jacquy	ATILF	UMR 7118	Nancy
B. Katz	LIMSI	UPR 3251	Orsay

M.-O. Killijian	LAAS	UPR 8001	Toulouse
R. Klasing	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis
B. Lass	IGD	UMR 5028	Lyon
M. Latapy	LIAFA	UMR 7089	Paris
M. Lhuillier	LASMEA	UMR 6602	Aubière
J. Martin	LIAFA	UMR 7089	Paris
J. Najim	LTCI	UMR 5141	Paris
M. Nikolski	LABRI	UMR 5800	Bordeaux

La section donne un avis défavorable au complément de reconstitution de carrière demandé par J. Kempe, LRI, UMR 8623.

## 5.6 Nomination de directeurs de recherche des nouveaux recrutés et confirmation d'affectation

La section approuve les propositions suivantes concernant la nomination des directeurs de recherche pour les chercheurs suivants recrutés cette année au grade de CR :

Nom	Sigle	Unité	Localisation	Directeur de Recherche
B. Audit	Physique ENS	UMR 5672	Lyon	A. Arneodo
D. Coeurjolly	LIRIS	FRE 2672	Lyon	B. Péroche
V. Cortier	LORIA	UMR 7503	Nancy	M. Rusinovitch
M. Dias de Amorin	LIP6	UMR 7606	Paris	S. Fdida
J.-P. Diguët	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis	M. Auguin
M. Gauthier	LAB	UMR 6596	Besançon	N. Chaillet
R. Harmer	PPS	UMR 7126	Paris	P.-L. Curien
S. Lasaulce	L2S	UMR 8506	Gif-sur-Yvette	P. Duhamel
C. Magnien	CREA	UMR 7656	Paris	R. Topol
M. Pauly	IRIT	UMR 5505	Toulouse	A. Herzig
F. Turcu	LAP	UMR 5131	Bordeaux	M. Najim

## 6 Proposition de médailles

La section propose l'attribution de la médaille d'argent à Philippe Flajolet, directeur de recherche à l'INRIA Rocquencourt, et la médaille de bronze à Didier Henrion, chargé de recherche au LAAS (UPR 8001), Toulouse.

## 7 Unités

La section donne un avis favorable aux changements de directeurs et aux nominations de directeurs adjoints suivants :

Sigle	Unité	Localisation	Ancien directeur	Directeur	Dir. adj.
LAIL	UMR 8021	Lille	M. Staroswiecki	P. Vanheeghe	
CMLA	UMR 8536	Cachan	J.-M. Morel	F. Hélein	
PSI	FRE 2645	Rouen	J.-P. Pécuchet	J. Labiche	
LIPN	UMR 7030	Villetaneuse	J. Vauzeilles	C. Fouqué	
I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis	P. Bernhard	J.-M. Fedou	L. Blanc-Féraud, J.-P. Partouche

La section se prononce favorablement pour un passage en UMR au 1er janvier 2004 du LIFO (FRE 2492) et du LIA (FRE 2487).

La section se prononce favorablement pour la fusion du LAIL (UMR 8021) et de I3D (FRE 2487) dans l'UMR LAGIS dirigée par P. Vanheeghe. La section souhaite examiner cette unité dans deux ans.

La section ne s'estime pas concernée par la demande de création de l'UPR « Génomique fonctionnelle et biologie systémique pour la santé », section principale 23, déposée par C. Auffray.

La section se prononce défavorablement pour la création de la fédération de recherche ISTIC à Limoges.

La section se prononce favorablement pour le renouvellement du GDR 2753, Analyse Fonctionnelle et Harmonique et Applications, dirigé par E. Ouhabaz.

## 8 Examen des demandes de subvention

### 8.1 Colloques

La section classe les demandes selon les quatre groupes suivants :

Groupe A : avis favorable, colloque à caractère international marqué

- 10th IEEE Pacific Rim International Symposium on Dependable Computing, responsable : J. Arlat.
- CAB 9 - Computer Applications in Biotechnology, responsable : M.-N. Pons.
- European Test Symposium, responsable : M. Renovell.
- ICLP'04 - 20ème Congrès international sur la programmation en logique, responsable : M. Ducassé.
- ICS'04 - 18ème Conférence internationale sur le calcul à hautes performances, responsable : P. Feautrier.
- IFAC WODES'04 - 7th international workshop on discrete events systems, responsable : J. Zaytoon.
- ISSRE'04 - Symposium international IEEE sur la fiabilité des logiciels, responsable : Y. Le Traon.
- MICCAI'04 - Conférence internationale sur la modélisation et la simulation pour la médecine et la chirurgie, responsable : C. Barillot.
- RIAO 2004 - Recherche d'Information Assistée par Ordinateur, responsable : A. Bériot.
- STACS 2004 - 21st international symposium on theoretical aspect of computer science, responsable : M. Habib.
- Théorie des Graphes 2004 - conférence à la mémoire de Claude Berge, responsable : A. Bondy.
- UPP'04 - Unconventional Programming Paradigms, responsable : J.-L. Giavitto et J.-P. Banatre.

### Groupe B : avis favorable, colloque d'audience nationale

- Fractional Differentiation and its Applications FDA'4, responsable : A. Oustaloup.
- Congrès francophone AFRIF - AFIA de reconnaissance des formes en intelligence artificielle, responsable : M. Devy.
- 29ème Congrès de la Société de Biomécanique - Paris 2004, responsable : C. Ribreau.
- AFADL'04 - 67ème édition de la Conférence Approches Formelles pour l'Aide au Développement du Logiciel, responsable : J. Julliard et B. Tatibouet.
- Journées MAS (Modélisation Aléatoire et Statistique), responsable : M. Deaconu.
- Journées de Rochebrune 2004 : rencontres interdisciplinaires sur les systèmes complexes naturels et artificiels : le temps dans les systèmes complexes naturels et artificiels, responsable : D. Badariotti.
- CORIA'04 - Conférence en Recherche d'Informations et Applications, responsable : L. Farinas.
- BDA 2004 - 20ème Journées Bases de Données Avancées, responsable : T. Libourel.

### Groupe C : avis favorable avec remarques pour la direction du département

- ALGOTEL 2004 - 6ème Rencontres Francophones sur les aspects algorithmiques des télécommunications, responsable : L. Toutain.
- Deuxième Conférence Européenne HealthGrid, responsable : Y. Legre et V. Breton.

## **8.2 Écoles thématiques**

La section classe les demandes selon les quatre groupes suivants :

### Groupe A : avis très favorable

- École DRUIDE 2004 - Distribution de données à grande échelle, responsable : G. Antoniu.
- École jeunes chercheurs en algorithmique et calcul formel 2004, responsable : J.-G. Dumas.
- École jeunes chercheurs en programmation 2004, responsable : T. Jensen.
- Imagerie et information, responsable : P. Réfrégier.
- Microscopie fonctionnelle en biologie, responsable : L. Héliot.
- Ondelettes et analyse multifractale, responsable : P. Flandrin.
- Processus cognitifs et technologies pour l'apprentissage, responsable : J.-F. Rouet.
- Septième école d'hiver des télécommunications - réseaux sans fil, responsable A. Ferreira.
- Théorie et applications de la concurrence, responsable : P. Gastin.
- Troisièmes journées d'imagerie à très haute dynamique et détection d'exoplanètes, responsable : C. Aimé.

### Groupe B : avis favorable

- ING 2004 - Internet nouvelle génération, responsable : J.-J. Pansiot.
- Commande et estimation sous contraintes, responsable : G. Goodwin.
- École de combustion, responsable : P. Vidal.
- École d'été de corpus : constitution, archivage, évaluation, responsable : A. Lacheret-Dujour.

### Groupe C : avis mitigé

- Valoriser les mathématiques de la recherche dans l'éducation secondaire, responsable : P. Duchet.
- Modélisation et simulation de processus biologiques dans le contexte de la génomique 2004, responsable : F. Kepes.
- Criblage haut débit : vers un criblage à haut contenu, responsable : L. Lafanechère.

#### Groupe D : avis défavorable

- Méthodologie et analyse des données, responsable : M. Brauer.
- Application de la diffusion neutronique aux sciences du vivant et de la terre, responsable : M. Ferrand.
- Microfluidique et bioanalyse, responsable : J.-L. Viovy.
- Mobilité et environnements logiciels, responsable : H. Martin.

### **8.3 Revues**

La section classe les demandes selon les quatre groupes suivants :

#### Groupe A : avis favorable, revue de prestige bien diffusée en particulier à l'étranger

- RAIRO operational research,
- Theoretical informatics and applications,
- Traitement automatique des langues.

#### Groupe B : avis favorable, bonne revue avec une audience nationale

- Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication (ALSIC).

#### Groupe C : avis favorable avec des remarques

- Intellectica,
- Mathématiques et sciences humaines,
- Traitement du signal.